



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 26/07/2024

Echéance le : 31/08/2024

EQUIPE NUIT

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page :1/1

Magasinier :		EQUIPE NUIT		I.V.A. : FR12902330300							
N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande			
4661308	0165285			Zone Expedition : 03				5390307			
Désignation			N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant		
** BL 5390307 DU 26/07/2024 ** FC 647 YS											
I:AMORTISSEUR AM			MONMR976	2,00	4	139,63	45,00	76,80	153,59		
----- SOUS-TOTAL PIECES -----									153,59		
CHER CLIENT											
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.											
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS											
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.											
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT											
Total hors taxe				Montants T.V.A.				Total T.T.C			
PI : 153,59				acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration				184,31			
MO : 0,00 153,59				153,59							
DIV : 0,00				30,72							

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande
4661308	0165285	5390307
Echéance le : 26/07/2024		184,31



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.